



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

Premier projet de Règlement numéro 12860-2026 modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but de modifier certaines définitions et d'autoriser les caravanes dans la zone 12-REC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 avril 2026, le conseil municipal a adopté le premier projet de Règlement identifié ci-dessus.
2. Ce premier projet de Règlement a pour objet :
 - a. De modifier les définitions de *Roulotte de voyage* et d'*Unité de parc*;
 - b. D'autoriser les caravanes dans la zone dans la zone 12-REC (Domaine Fossambault);
3. Le premier projet de Règlement concerne la zone 12-REC du Plan de zonage, laquelle inclut la partie du Domaine Fossambault occupée par des véhicules récréatifs, à l'est de la rue de l'Anse-Bellevue.
4. Une assemblée publique de consultation sur ce premier projet de Règlement aura lieu le **mardi 5 mai 2026 à 18 h**, au Centre communautaire Desjardins, situé au 145, rue Gingras.
5. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil, désigné par lui, expliquera le premier projet de Règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
6. Le premier projet de Règlement de même que son annexe sont disponibles pour consultation au bureau du soussigné au 145, rue Gingras, aux heures normales de bureau ainsi que sur le site Internet de la Ville, sous les onglets « *Ville - Règlements municipaux – Projets de règlements à adopter* ». Toute personne qui désire obtenir de l'information sur ces documents, sur le processus applicable au projet de règlement ou sur l'identification d'un immeuble particulier par rapport au Plan de zonage est invitée à communiquer avec monsieur Jean-Sébastien Joly au 418 875-3133.
7. Le premier projet de Règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 27^e jour d'avril 2026.

Jacques Arsenault, CRHA
Greffier